

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Licence (Niveau 6)

Code RNCP : 30153

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sophie DEVILLE, Maître de Conférences,
Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :
Baron-Chaboche Véronique, PRAG UT
Capitole ; Champetier de Ribes Blandine,
PRAG UT Capitole ; Deville Sophie, MCF UT
Capitole ; Falco Damien, MCF Université
Haute-Alsace ; Guiguet-Schiélé Quentin,
MCF UT Capitole ; Hardy Charles-Henri,
MCF IUT Rodez ; Hortala Solenne, MCF UT
Capitole ; Larouer Marion, MCF UT
Capitole ; Torricelli-Chrifi Sarah, MCF UT
Capitole.

Professionnels (liste indicative) :
Bertrand Enjalbert, expert-comptable ;
Chwartz-Lair Céline, notaire ; De Beauvoir
Stéphane, directeur de la Chambre
interdépartementale des notaires de la
Haute-Garonne ; Génévrier Marianne,
consultante en management ; Ginestet
Yanick, Comptable Taxatrice ; Marie
d'Avigneau Isabelle, expert-comptable.

ORGANISATION

La Licence Professionnelle Comptable
Taxateur se prépare sur **une année**, de
septembre N à septembre N+1. La durée de
la formation représente un volume horaire
de 440 heures (examens et
accompagnement compris). Il s'agit d'une
formation en alternance dont les étudiants
sont des stagiaires sous contrat
d'apprentissage ou contrat de
professionnalisation, **partageant leur temps
entre l'Université et les lieux de travail.**

Rythme d'alternance : 1 semaine de cours,
deux semaines en entreprise

Un stage d'une durée de 420 heures sera
nécessaire pour les apprenants sans contrat
d'alternance.

ALTERNANCE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE – CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

✓ OBJECTIFS

La formation a pour objectif de former des collaborateurs maîtrisant la spécificité de la comptabilité d'un office notarial et les techniques de taxation des principaux actes notariés et dotés de solides connaissances comptables et juridiques, théoriques et pratiques.

La licence professionnelle métiers du notariat, parcours comptable-taxateur, permet d'acquérir des compétences en comptabilité générale et appliquée au notariat (comptabilité quotidienne, facturation des actes...), en taxation des actes notariés et prestations notariales (calcul des impôts et taxes, déclarations fiscales), et en gestion du personnel (contrats de travail, paie, déclarations sociales).

✓ PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité (20 apprenants)

Conditions préalables à la candidature

Accessible aux :

- **Etudiants** titulaires de Bac+2 dotés de connaissances juridiques de base Licence (L2) de droit, Licence (L2) d'AES, BTS Métiers du notariat, DUT carrières juridiques, DUT GEA, BTS comptabilité, BTS professions immobilières, DEUST professions immobilières.
- **Professionnels ou aux demandeurs d'emploi** souhaitant se reconverter ou évoluer dans les professions notariales.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine (VAPP 85).

Formation accessible sous contrat d'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

INFN LA GRANDE ÉCOLE
DU NOTARIAT

 **FRANCE**
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP



✓ PROGRAMME

UE 1 - 105h
Comptabilité Générale - 57h
<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité (principes généraux, schémas d'écritures comptables, ...) : 33h - Principes fondamentaux du droit comptable : 9h - Procédures comptables : 15h
Fiscalité générale et taxe - 48h
<ul style="list-style-type: none"> - Fiscalité des actes notariés : 30h - Initiation à la taxation des actes : 18h
UE 2 - 105h
Droit des contrats notariés - 39h
<ul style="list-style-type: none"> - Vente et immobilier : 30h - Droit des sûretés : 9h
Droit patrimonial de la famille - 54h
<ul style="list-style-type: none"> - Droit des régimes matrimoniaux, PACS : 24h - Droit des successions et des libéralités : 30h
Droit des affaires - 12h
<ul style="list-style-type: none"> - Droit des sociétés, fonds de commerce : 12h
UE 3 - 21h
<ul style="list-style-type: none"> - Anglais juridique : 15h - Informatique notariale : 6h
UE 4 - 36h
Environnement juridique et social du comptable taxateur – 36h
<ul style="list-style-type: none"> - Structure juridique d'un office notarial : 9h - Droit social et gestion RH appliquée au notariat : 15h - Déontologie et responsabilité professionnelle : 12h
UE 5 – 84h
Comptabilité notariale - 51h
<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité appliquée au notariat : 36h - Pratique de la comptabilité notariale : 15h
Technique de taxation - 33h
<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la taxation des actes notariés : 15h - Taxation des actes complexes : 18h
UE 6 - Projet tutoré / PPA / 35h

Volume global : 386 heures d'enseignements, 30 heures de révisions, et 24 heures d'examens (dont soutenance).

✓ DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Comptable-taxateur d'étude notariale, comptable dans un cabinet d'expertise comptable travaillant pour des études notariales, comptable dans un cabinet professionnel appartenant à une profession libérale réglementée.

✓ COMPETENCES VISEES

- Maîtrise de la comptabilité générale
- Maîtrise des logiciels comptables
- Gérer la comptabilité d'un office notarial
- Etablir les déclarations fiscales et sociales
- Réaliser la taxation des actes
- Saisir et codifier des factures
- Réaliser un suivi de trésorerie
- Gestion des ressources humaines d'un office
- Maîtrise des règles déontologiques applicables aux professionnels du notariat

✓ METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'alternant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

✓ CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence Professionnelle Métiers du notariat parcours type comptable taxateur ». La formation est ponctuée par des contrôles continus et se termine par une soutenance du rapport d'activités.

✓ CONTACTS

Suivi de l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et formation continue :

SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne - Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 12 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

✓ TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

La Licence professionnelle Métiers du notariat parcours type Comptable taxateur sous contrat d'apprentissage est rattachée à l'INFN, l'Institut national des formations notariales.

Contact : Véronique COUREAU – 05 61 23 22 91 - cfa.infn.toulouse@notaires.fr

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation- Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Secteur public : Contrat d'apprentissage, *nous consulter*

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

7500 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup (demande en cours pour l'année universitaire 2025/2026).

[Formation éligible au CPF \(Compte Personnel de Formation\)](#)